



COMMISSION SAUT D'OBSTACLES REGLEMENT 2017

Validé par le Comité Directeur du 15 décembre 2016

1 / Composition de la commission

NOM	COORDONNEES
Patricia Benigni	06 11 77 30 86 patricia.benigni@sfr.fr
Laurent Duborget (Rapporteur)	06 16 92 80 61 chocc.dub@orange.fr
Annelise Knittel	06 10 21 85 31 annelise.knittel@gmail.com
Sylvie Camadini (Rapporteur)	06 14 10 12 01 camadini@orange.fr
Gilles Constantino	costantino@corse.inra.fr

REGLEMENT FFE CSO 2017

<http://www.ffe.com/Disciplines/General/CSO/Reglement>

2 / Accueil du championnat de Corse

1. Le CRE Corse adressera l'appel à candidature à tous les clubs régionaux ayant organisé un concours de saut d'obstacles avec des épreuves Pro/Ama au cours de l'exercice sportif précédent.
2. Les candidatures reçues seront soumises à l'avis de la commission puis à la validation du comité directeur. Les candidatures ne répondant pas au cahier des charges seront écartées. Parmi les candidatures répondant au cahier des charges, la priorité sera donnée au centre équestre ayant organisé le championnat à la date la plus ancienne.
3. Le centre équestre retenu devra répondre aux conditions fixées par le cahier des charges et sera soumis à une visite de contrôle de la commission (3 mois avant la date du championnat) qui confirmera ou infirmera l'attribution du championnat.

Le centre équestre percevra les engagements des cavaliers ainsi que le budget du championnat club ou du championnat Pro/Ama. Le budget du championnat sera versé en 2 temps : 50% avant le début de la compétition, et le solde à la fin du championnat, sous réserve que la commission confirme que le cahier des charges a bien été respecté.

La composition du jury (Président de jury, assesseur, commissaire au paddock, chronométrateur) sera à l'appréciation du centre équestre organisateur. Afin de permettre un contrôle optimum la commission conseille fortement de doubler les postes.

En ce qui concerne les chefs de piste, la commission proposera un chef de piste disponible durant ces championnats et d'un niveau national élite minimum.

CAHIER DES CHARGES

- Pour accueillir le championnat, le centre équestre devra :
- Avoir organisé **1 concours officiel** à compter du 1^{er} septembre 2015
- Souscrire et produire un contrat d'assurance pour recevoir les manifestations sportives (à remettre lors de la visite de contrôle de la commission)
- Offrir des **carrières et paddocks en état** : entretenus, arrosés et clos avec entrée sécurisée pour les poneys et les chevaux Offrir des **carrières et paddocks en état** : entretenus, arrosés et clos avec entrée sécurisée pour les poneys et les chevaux
- Le Paddock de détente devra soit avoir une surface de 1000 m carré minimum ou l'organisateur devra prévoir un autre paddock de détente permettant au couples de s'échauffer correctement
- Prévoir une décoration florale sur les carrières dont la surface devra permettre l'organisation des épreuves du programme ci-dessous
- Disposer de boxes (obligatoires pour les participants)
- Disposer d'un parc d'obstacles aux normes de sécurité FFE/FEI comprenant 16 obstacles mobiles (8 oxers et 8 verticaux), avec soubassements et un obstacle d'eau
- Disposer d'un espace délimité réservé à l'implantation des boxes permettant l'accès et le stationnement des camions et des vans avec points d'eau, abreuvoirs et douches, et points d'électricité
- Disposer d'un parking délimité réservé aux visiteurs
- Disposer d'une tribune équipée pouvant recevoir les membres du jury
- Disposer d'un matériel sono en état de marche suffisamment puissant, diffusable sur l'ensemble du terrain (micro sans fil pour la remise des prix)

- Prévoir 1 table officielle pour le jury et prendre en charge les repas et les boissons des officiels
- Assurer la restauration et la buvette sur place
- Prévoir un podium conforme aux normes de sécurité et un buffet pour la remise des récompenses
- Prendre en charge les dotations (dotations minimum fixées dans le programme ci-dessous)
- Prendre en charge les frais de jury (transport, hébergement, restauration)
- Prendre en charge les récompenses : coupes, plaques, flots pour les épreuves ; trophées et cadeaux pour le podium des Championnats et de la Coupe de Corse). Chemise pour le cheval pour les champions de Corse
- Prévoir un maréchal ferrant sur place durant la durée du championnat

COMMUNICATION

Les organisateurs de concours s'engagent à citer le CRE Corse en tant que partenaire logistique et financier : au micro lors de la remise des prix, sur leur programme de concours, dans la presse ou à l'occasion de toute autre communication.

RECOMPENSES

Le club organisateur offrira les récompenses ci-dessous :

- Coupe, plaques et flots pour chaque épreuve
- Trophées aux 3 meilleurs cavaliers pour chaque championnat
- Pour le champion de Corse de chaque épreuve : un cadeau spécial laissé au libre choix de l'organisateur sera prévu
- Les récompenses devront respecter les couleurs du CRE Corse.
- Le club organisateur devra prévoir une musique solennelle adaptée à la remise des récompenses.
- Le club organisateur offrira un buffet à l'issue de la remise des récompenses

PARTICIPATIONS

- Un cavalier engagé avec 2 chevaux dans la même épreuve devra déclarer avant le début des épreuves, le cheval participant au championnat ; le 2ème cheval participera aux épreuves hors championnat. Le cheval participant au championnat prendra le départ en premier.
- Un cavalier pourra concourir, dans le cadre du championnat de Corse, dans plusieurs épreuves différentes avec un cheval différent.
- Les cavaliers ayant été éliminés le samedi pourront repartir dans les épreuves du dimanche.
- Les cavaliers éliminés dans la 1ère manche de l'épreuve du dimanche ne pourront pas repartir dans la 2ème manche.
- En fonction du nombre d'engagé en amateur 2 et 3 le jury définira le nombre de partant en 2ème manche le dimanche. Logiquement en période estivale tout le monde devrait pouvoir repartir en deuxième manche.

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE CORSE ET DEFINITION DES EPREUVES QUALIFICATIVES

Ci-dessous, le programme des épreuves, les engagements ainsi que les dotations. En ce qui concerne les dotations, il s'agit de dotations minimum.

VENDREDI Epreuve Barème C	SAMEDI Epreuve Préparatoire Barème A ss chrono ss barrage	DIMANCHE Epreuve Grand Prix en 2 manches : 1^{ère} manche sans chrono 2^{ème} manche au chrono
AMA 3 - Vitesse - 0,95 Dotation* règlementaire 130 € Engagement pour les 3 épreuves :55 €	AMA 3 - 100 Dotation* règlementaire 170 €	AMA 3 – 100 Dotation* personnalisée 200 €
AMA 2 - Vitesse - 105 Dotation* règlementaire 170 € Engagement pour les 3 épreuves : 60 €	AMA 2 – 110 Dotation* règlementaire 200 €	AMA 2 – 110 Dotation* personnalisée 300 €
AMA 1 - 115 Dotation* personnalisée 200 € Engagement pour les 3 épreuves : 65 €	AMA 1 – 120 Dotation* règlementaire 230 €	AMA 1 – 120 Dotation* personnalisée 400 €
AMA ELITE - 125 Dotation* personnalisée 220 € Engagement pour les 3 épreuves : 75€ PRO3 - 125 Dotation* personnalisée 300 € Engagement pour les 3 épreuves : 80 €	PRO2 AMA ELITE – 130 Dotation* règlementaire 400 €	PRO2 AMA ELITE – 130 Dotation personnalisée 700 €

MASTER CLUB

Parallèlement au championnat Pro/Ama, un master club 2 sera organisé sur 3 jours, à l'identique des années précédentes :

- Vendredi : Barème A chrono sans barrage
- Samedi : épreuve préparatoire
- Dimanche : Barème A chrono avec barrage

APPEL A CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Deux centres équestres ont répondu pour le championnat Club

- Ecuries de Valendella (Castellare di Casinca)
- Centre équestre U Canale di Melu (Biguglia)

*La priorité étant donnée au club n'ayant jamais organisé de championnat, la candidature des **Ecuries de Valendella** a été retenue.*

Un centre équestre a répondu pour le championnat Pro/Ama

- Ecuries de la Tour (Bastelicaccia)

*La candidature des **Ecuries de la Tour** a été retenue pour l'organisation du championnat CSO Pro/Ama 2017*

SELECTIONS DU CRE CORSE AUX CHAMPIONNATS ET CRITERIUM DE FRANCE AMATEUR

Le quota des cavaliers sélectionnés pour participer aux championnats de France est maintenu dans les différentes catégories.

Epreuves	Nbre de cavaliers
Amateur élite	4 + 2 réservistes
Amateur 1	6 + 2 réservistes
Amateur 2	6 + 2 réservistes

En cas d'ex aequo, les cavaliers seront départagés de la façon suivante :

- . par le plus grand nombre de participation
- . par le plus grand nombre de meilleurs classements

Les points seront attribués depuis le 1^{er} concours jusqu'au dernier concours de fin juin.

Le champion et le vice champion de Corse seront qualifiés d'office pour les championnats de France dans la catégorie dans laquelle ils ont participé aux championnats régionaux.

Il est précisé la nécessité que les Grands Prix qualificatifs pour les championnats de France 110,120, et 130 soient à barrage et précisés dans l'avant programme.

Patricia Benigni (membre de la commission SO) et Gilles Costantino (chronométrateur) sont chargés du comptage des points tout au long de la saison. Sylvie Camadini et Laurent Duborget (membres de la commission SO) pourront apporter leur aide si besoin.

Le classement provisoire devra être transmis après chaque concours au CRE Corse afin qu'il soit mis en ligne sur le site internet du CRE.

3 / Coupe de Corse

Les épreuves comptant pour les championnats de France, seront prises en compte pour la Coupe de Corse. Seront également pris en compte les concours ayant eu lieu de septembre jusqu'à la date du dernier concours de l'année 2017 qui est prévu début novembre 2017 à Bastelicaccia.

En ce qui concerne la catégorie Ama 3, sera prise en compte l'épreuve Grand Prix ou à défaut l'épreuve du dimanche.

Les cavaliers vainqueurs de la Coupe de Corse seront récompensés à l'occasion des Stars Horse.

Pour la coupe de Corse la commission prévoit de mettre en place une finale qui clôturera la saison en essayant de mettre en valeur et de communiquer beaucoup plus sur cet événement.

4 / Budget de la commission

BUDGET 2017

Le budget alloué au saut d'obstacles est réparti de la façon suivante :

BUDGET COMMISSIONS		
Chapitre / Année	2017	2016
Orga concours Pro/Ama	2 800 €	3 900 €
Orga championnat Club	1 000 €	1 000 €
Orga championnat Pro/Ama	5 000 €	5 000 €
Matériel / divers	1 800 €	1 300 €
Stage/formation	1 000 €	1 000 €
TOTAL COMMISSION	11 600 €	12 200 €

AIDE A L'ORGANISATION DES CONCOURS

Se décomposant comme suit :

- 1^{er} concours : 300 € x 9 concours = 2 700 €
- 2^{ème} concours : 100 € x 1 concours = 100 €

L'aide aux organisateurs de concours Pro/Ama inscrits au calendrier du **01/01/2017 au 31/12/2017** se répartit de la façon suivante :

Date	Centre Equestre	LIEU	Aide
18/19 mars 2017	ASSO ECURIE DE VALENDELLA	FOLELLI	300,00 €
31 mars au 2 avril 2017	HARAS DES SABLES	BIGUGLIA	300,00 €
14/17 avril 2017	JUMPING CLUB CORTE CENTRE CORSE	OMESSA	300,00 €
29 avril/1 mai 2017	ASSO LES ECURIES DE PORTICCIO	PORTICCIO	300,00 €
12/14 mai 2017	A SQUADRA	BORGO	300,00 €
3/5 juin 2017	JUMP IN BORGO	BORGO	300,00 €
17/18 juin 2017	CHAMPIONNAT CLUB 2017		1 000,00 €
23/25 juin 2017	CHAMPIONNAT PRO/AMA 2017		5 000,00 €
1/3 septembre 2017	ECURIE LAURA BENVEL	LUCCIANA	300,00 €
15/17 septembre 2017	ECURIES DE LA TOUR	BASTELICACCIA	300,00 €
29 sept au 1 octobre 2017	JUMPING CLUB CORTE CENTRE CORSE	OMESSA	100,00 €
3/5 novembre 2017	C E DE BASTELICACCIA	BASTELICACCIA	300,00 €

Tout nouveau concours inscrit en dehors de ce tableau ne pourra pas bénéficier de l'aide du CRE Corse

STAGE DE JUGES :

27/01/2017 : Fin janvier un stage président de jury et commissaire au paddock sera organisé à Corté et encadré par Sylvie Mathé

27/01/2017 : Un stage chronométreur sera organisé lors d'un concours club une fois en haute corse une fois en corse du sud

Il sera encadré par Gilles Costantino .Les participants devront avoir participé au stage président du jury de fin janvier

17/02/2017 : Pour l'année 2017, il est proposé d'organiser un stage de chef de piste pour les niveaux club et candidat national. Encadrement Laurent Duborget